

Longueuil, le 28 avril 2020

AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Acti-Cité inc.
9160, boulevard Leduc, bureau 310
Brossard (Québec) J4Y 0E3

N/Réf. : 7610-16-01-0494511
401908118

Objet : Remblayage d'une carrière avec des sols contenant des contaminants issus d'une activité humaine en concentration inférieure ou égale aux valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de la demande d'autorisation du 16 juillet 2019, reçue le 18 juillet 2019 et complétée le 23 avril 2020, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet comportant l'activité décrite ci-dessous :

Remblayage d'une carrière avec des sols contenant des contaminants issus d'une activité humaine en concentration inférieure ou égale aux valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*.

Le projet sera réalisé sur les lots 1 914 523 et 3 802 172 du cadastre du Québec, situé dans la municipalité de La Prairie, municipalité régionale de comté de Roussillon.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation

- Document de demande d'autorisation, daté du 16 juillet 2019, signé par M^{me} Brigitte Bouchard, de la firme Sanexen Services Environnementaux inc.;
- Document complétant la demande d'autorisation, daté du 24 juillet 2019, signé par M^{me} Brigitte Bouchard, de la firme Sanexen Services Environnementaux inc.;
- Document de réponses aux questions d'une demande d'information daté du 8 octobre 2019 et signé par M^{me} Brigitte Bouchard, de la firme Sanexen Services Environnementaux inc.;
- Document de réponses aux questions d'une demande d'information daté du 17 décembre 2019 et signé par M^{me} Brigitte Bouchard, de la firme Sanexen Services Environnementaux inc.;

- Document de réponses aux questions d'une demande d'information daté du 13 janvier 2020 et signé par M^{me} Brigitte Bouchard, de la firme Sanexen Services Environnementaux inc.;
- Document de réponses aux questions d'une demande d'information daté du 23 avril 2020 et signé par M^{me} Brigitte Bouchard, de la firme Sanexen Services Environnementaux inc.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaut.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



Paul Benoît
Directeur régional de l'analyse et de
l'expertise de la Montérégie
Secteur industriel

PB/LFR/lmr